

Communiqué de presse
Rennes, 14 octobre 2024

– Événement –
**A Angers et Nantes, deux matinées interprofessionnelles
pour échanger autour de la protection de l'entreprise et du dirigeant.**

Les professionnels du droit et du chiffre du Grand Ouest s'unissent exceptionnellement le 27 novembre prochain à Angers et le lendemain, 28 novembre, à Nantes. Lors de deux matinées inédites, ils partageront leurs expertises autour des enjeux de la protection de l'entreprise et du dirigeant. Un thème qui sera illustré par des témoignages d'entrepreneurs.

Un format unique pour deux matinées techniques et pédagogiques.

Avocats, Notaires, Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes sont **des ressources stratégiques clés du dirigeant**. Leur connaissances juridiques, patrimoniales, sociales, fiscales et financières apportent **confiance et sécurité aux entrepreneurs** dans un contexte économique parfois incertain, autant pour eux que pour leurs entreprises. Les notions de gestion des risques, de prévention et de responsabilités doivent sans cesse **accompagner leur vision pour considérer avec justesse le développement pérenne et durable de leurs affaires**.

C'est pour ces raisons déterminantes que les instances Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire - Barreaux d'Angers et de Nantes - Chambre des Notaires du Grand Anjou - Pôle de Loire-Atlantique de la Chambre interdépartementale des Notaires de la Cour d'Appel de Rennes et CRCC Ouest-Atlantique, ont décidé de se réunir pour deux matinées d'information sur le thème de la protection de l'entreprise et du dirigeant. Ainsi, les 27 (au centre des Affaires de Terra Botanica à Angers) et 28 novembre (au pôle territorial des Notaires de Loire-Atlantique à Nantes) se dérouleront de la manière suivante :

- 8h30 : Accueil ;
- 9h00 –10h15 : Table Ronde d'experts avec les témoignages de Sophie PEAN, *Les Jolis Cahiers* et d'Olivier RIOM, *Vivolum* ;
- 10h45 – 11h30 : Atelier au choix parmi Aléas de la vie du dirigeant ou Protection de la trésorerie ou Procédures préventives et anticipation.
- 11h30 – 12h15 : Atelier au choix parmi Aléas de la vie du dirigeant ou Protection de la trésorerie ou Procédures préventives et anticipation.
- 12h15 – 13h30 : Cocktail de clôture.

➡ **Les inscriptions sont ouvertes aux professionnels, chefs d'entreprise et collaborateurs** ⬅

Vos Experts se mobilisent

AVOCATS | COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS-COMPTABLES | NOTAIRES

**La protection de
l'Entreprise & du Dirigeant**

> Mercredi **27 novembre**
à **Angers**

> Jeudi **28 novembre**
à **Nantes**

The graphic features a stylized illustration of two people running on a path that leads to a boat. A red flag is planted in the boat. The background is a mix of blue and white wavy patterns.

À propos de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire

Représenter, défendre, valoriser les professionnels et les accompagner dans leur développement, telles sont les missions que l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire assume quotidiennement tout en demeurant le garant de l'éthique de la Profession. Cette vocation s'exprime par un engagement quotidien auprès des chefs d'entreprises, en tant que bras droit du dirigeant via des conseils lors de la création, à l'accompagnement en cas de difficultés et les perspectives, quel que soit leur activité.

À propos de du Barreau de Nantes :

L'Ordre des avocats de Nantes est une institution qui représente l'ensemble des avocats inscrits à ce barreau. Le barreau de Nantes, premier barreau du grand ouest, compte plus de 1300 avocats à ce jour. L'Ordre des avocats de Nantes s'est vu confié trois missions principales : la régulation de la profession, l'accès au droit et la valorisation des compétences de l'avocat.

La raison d'être du barreau de Nantes est « Libres et précurseurs, nous innovons et agissons ensemble pour faire progresser les droits et les libertés, et relever les défis sociétaux ».

Ses 4 valeurs fortes sont la solidarité, l'engagement, l'audace et la performance. Le barreau respecte les 6 engagements suivants :

- Défendre la qualité et l'indépendance de la justice pour la préservation de l'état de droit et la cohésion sociale.
- Promouvoir l'attractivité de la profession et améliorer ses conditions d'exercice.
- Anticiper et accompagner les changements sociaux et environnementaux.
- Ancrer la place de l'ordre dans la cité.
- Renforcer le lien humain dans un environnement technologique nécessaire et à sa juste mesure.
- Rechercher l'excellence en s'appuyant sur les valeurs du barreau.

À propos du Barreau d'Angers

L'Ordre des avocats du barreau d'Angers est une institution qui regroupe et représente les avocats inscrits à ce barreau (415 à l'heure actuelle), dans le ressort du tribunal judiciaire d'Angers.

Comme tous les ordres d'avocats, il est chargé de veiller au bon fonctionnement de la profession, au respect de la déontologie, à la discipline et à la défense des droits et des intérêts de ses membres.

L'ordre des avocats du barreau d'Angers a pour missions principales :

- Encadrement et discipline : assure le respect des règles professionnelles et éthiques par ses membres.
- Formation continue : organise des sessions de formation pour maintenir à jour les compétences des avocats.
- Accès au droit : participe activement à l'accès au droit et à la justice, notamment à travers l'aide juridictionnelle.
- Représentation : représente les avocats d'Angers auprès des autorités judiciaires et administratives, et plus généralement auprès de diverses autorités.

À propos de la Chambre des Notaires du Grand Anjou

La Chambre des notaires joue un rôle essentiel dans la régulation et la supervision de la profession notariale. Elle veille au respect des règles déontologiques, assure la formation continue des notaires et garantit la qualité des services offerts au public. En outre, elle représente les notaires auprès des pouvoirs publics et des instances judiciaires. La Chambre des notaires est également le relai de la politique nationale en matière de communication. A cet effet, elle communique localement sur l'intervention des notaires en matière de protection, de gestion patrimoniale et de planification successorale, notamment auprès des chefs d'entreprises. Leur expertise permet de sécuriser les transactions et de prévenir les litiges, en étroite collaboration avec d'autres professionnels, tels que les avocats ou les experts-comptables.

À propos du Pôle de Loire-Atlantique de la Chambre interdépartementale des Notaires de la Cour d'Appel de Rennes

La Chambre des notaires de la cour d'appel de Rennes est l'instance représentative des 1 400 notaires qui exercent dans les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan. Elle assure l'organisation et la réalisation des missions réglementaires concernant l'exercice professionnel des notaires de son ressort. L'inspection annuelle obligatoire de chaque office, au plan comptable et juridique, est placée sous son autorité. Investie par la loi du pouvoir disciplinaire, la Chambre des notaires veille au respect des règles professionnelles et déontologiques, auxquelles sont tenus les notaires. Les particuliers peuvent saisir la Chambre dans le cadre de la recherche du successeur d'un notaire ou en cas de différend avec un notaire.

À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique

La CRCC est l'instance représentative de la profession de CAC pour les départements de Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes (ancienne région administrative hors Charente). Elle rassemble les CAC qui dépendent de sa circonscription, les accompagne dans leur exercice et les représente auprès de toutes les parties prenantes locales de la profession, au niveau économique, juridique ou encore académique.

La CRCC représente plus de 930 CAC, qui certifient les comptes d'environ 25 000 entités chaque année.

En novembre 2023, la CRCC Ouest-Atlantique donnait la parole à ses élus dans une série de podcasts nommée « DédiCACes » afin de valoriser la profession de CAC et de vulgariser leurs missions dans un nouveau format dynamique : <https://podcast.ausha.co/dedicaces>

Site Internet : <https://www.crcc-ouestatlantique.fr/> - Réseaux sociaux : LinkedIn

Contact presse

Agence Arène – Marie Fillâtre – marie.fillatre@agence-arene.fr – 06 42 02 24 13